



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### *De bonnes nouvelles pour la rentrée scolaire!*

**Rimouski, le 29 août 2017** – Nous sommes fiers de vous faire part de différentes nouvelles très positives pour nos élèves pour l'année 2017-2018.

#### **Ouverture d'une maternelle 4 ans**

Hier matin, nous avons obtenu une réponse positive à notre demande, déposée au Ministère plus tôt cet été, pour l'ouverture d'un groupe de maternelle multi-âges temps plein en milieu défavorisé (TPMD) à l'école de la Colombe, composé d'enfants de 4 et 5 ans de la municipalité d'Esprit-Saint. Nous étions alors face à l'éventualité de devoir déplacer ces enfants dans l'école voisine, située à 40 km de cette école.

Ceci vient donc confirmer l'ajout d'une 4<sup>e</sup> maternelle 4 ans temps plein sur notre territoire, avec celles de La Rédemption (École du Portage-du Clair-Soleil), de Les Hauteurs (École des Hauts-Plateaux–de la Source) et de Price (École des Cheminots–de St-Rémi).

#### **Budget 2017-2018**

Le budget de la Commission scolaire se situe à 122,2 M\$, ce qui correspond au maintien de l'équilibre budgétaire et même à un léger surplus de 35 400 \$.

De plus, nous comptons 9 543 élèves dans nos établissements, incluant centres et écoles, ce qui correspond à une augmentation de 180 élèves par rapport à l'année scolaire 2016-

2017. Pour faire face à l'augmentation de la clientèle, 19 nouveaux postes enseignants et 17 postes non-enseignants (cadres, professionnels et soutien) ont été créés pour cette année scolaire.

Enfin, le Ministère a injecté 1,6 M\$ de nouvelles mesures dédiées (nouveaux fonds), ce qui a permis 22 postes supplémentaires dans les écoles, au niveau du soutien technique et professionnel. Nous avons donc obtenu près de 60 nouvelles ressources et ce, dans l'intérêt des jeunes! Bonne rentrée scolaire à tous!

– 30 –

Source : Julie, Francoeur, chef de secrétariat et responsable des communications  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927, poste 1012

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.